

⇒ Destinataires : Masculins nés en 2012  
(Liste au dos)

**Correction liste réservistes**

Le Grand Quevilly, le 30 Mars 2026

Objet : Convocation Détection/Sélection Jeunes  
2025/2026 - INTER-COMITES « Trophée Michel BARBOT » - Masculins nés en 2012

Cher Ami Sportif,

Nous avons le plaisir de vous convoquer avec la Sélection de Seine Maritime des jeunes masculins nés en 2012, pour participer à la compétition Inter-Comités :

**SAMEDI 4 et DIMANCHE 5 AVRIL 2026, à BULLY LES MINES (62)**

Déplacement en Minibus

8h15 - Départ depuis BIHOREL (Gymnase Hébert, Le Chapitre)

9h00 - Point de ramassage à NEUFCHATEL (Parking du Leclerc)

Fin du Tournoi Dimanche - fin d'après-midi (vos enfants vous communiquerons l'horaire de retour)

Hébergement et restauration pris en charge sur place

**PREVOIR VOTRE DRAP DE BAIN (Obligatoirement) + DUVET (Facultatif)**

(Voir liste au verso)

⇒ **POUR CHAQUE STAGE, VOUS DEVEZ AVOIR AVEC VOUS ...**

- **L'autorisation parentale**
- **L'autorisation de prélèvement** (en cas de contrôle anti-dopage)
- **L'attestation de carte vitale et de mutuelle** en cas de blessure nécessitant une visite chez le médecin et/ou des soins (une copie de ces documents est suffisante, pas besoin des originaux).
- Un **ballon (Taille 2)**
- Une **gourde (ou une bouteille d'eau) personnelle** avec vos Nom et Prénom(s) inscrits dessus
- Des **chaussures de sport propres** (éventuellement des claquettes pour les temps de repos)
- Des **affaires de sport** (survêtement, shorts, teeshirts...)
- Des **affaires de rechange et de toilette** (surtout lors des stages avec nuitée)

⇒ **POUR INFORMATION : PLANNING PREVISIONNEL DES STAGES/REGROUPEMENTS**

Hébergement au Parc départemental d'Olhain - 62620 MAISNIL LES RUITZ, dans des Chalets :

- Draps, taies d'oreiller et couvertures sont fournis dans les chalets (vous pouvez quand même prendre duvet si vous préférez).
- Attention, les serviettes de douche ne sont pas fournies = Vous devez **venir avec votre propre serviette de douche**.
- Les sanitaires (WC et douche) sont situés en dehors des chalets.

Toutes Les infos sur les stages et les listes des jeunes convoqués(e)s sont sur notre site : [www.handball76.org](http://www.handball76.org)

⇒ **ENCADREMENT DETECTION/SELECTION 76 MASCULINS 2012**


Référent : Valentin GLATIGNY ☎ 06 28 46 84 21 ✉ [valentin.glatigny76@outlook.fr](mailto:valentin.glatigny76@outlook.fr)

Intervenants : Nicolas CHERON - Nicolas CLAUDEL

Merci de **confirmer votre participation (ou non)** auprès du référent de la Sélection ci-dessus et **préciser à partir de quel point de départ vous prendrez le Minibus** (BIHOREL ou NEUFCHATEL).

Sportivement,

Cathy MORISSE  
Présidente Comité 76



Olivier CLERMONT  
Conseiller Technique Fédéral 76  
Coordonnateur Equipe Technique Départementale



Copie pour Info :

- F. TERNOIS - Trésorière Comité 76 HB
- N. DELESTRE - Secrétaire Générale Comité 76 HB
- Ligue de Normandie de Handball
- F. PROUFF - CTS LNHB
- Les clubs Seinomarins

## DÉTECTION/ SELECTION 76 MASCULINS 2012

### INTER-COMITES - TOURNOI NATIONAL « Trophée Michel BARBOT »

Samedi 4 et Dimanche 5 Avril 2026 - à BULLY LES MINES (62)

Référent : Valentin GLATIGNY ☎ 06 28 46 84 21 ✉ [valentin.glatigny76@outlook.fr](mailto:valentin.glatigny76@outlook.fr)

Nom	Prénom	Club	Date Naiss.	Taille	Latéralité	Poste
BELLIER	ALI	GONFREVILLE	29/07/2012	163	DROITIER	AIL
CLAUDEL	LORIS	BIHOREL	23/07/2012	167	DROITIER	DC
HOCHET	BENJAMIN	GONFREVILLE	24/02/2012	177	DROITIER	PIV
KEBO-LOERCH	RINO	DEVILLE MAROMME	29/01/2012	165	DROITIER	<b>GB</b>
LEGUEDE	SACHA	BIHOREL	09/02/2012	168	DROITIER	AR
L'HERMETTE	ELIOTT	BONSECOURS	16/05/2012	155	DROITIER	AIL
LOCSEI	ENAEL	GONFREVILLE	13/04/2012	168	DROITIER	DC
LOEUILLET	GABIN	DIEPPE	11/02/2012	170	GAUCHER	AIL
PESQUET CANHAN	TOM	ST VALERY	02/03/2012	168	DROITIER	AR
RENEL	NOA	OISSEL	23/03/2012	180	GAUCHER	AR
SANNIER	CHARLES	EU	30/08/2012	159	DROITIER	<b>GB</b>
SENECAL	GABIN	DEVILLE MAROMME	08/03/2012	176	DROITIER	AR
VALLEE MILANI	JOSEPH	BIHOREL	14/03/2012	177	DROITIER	PIV
ZOLLI	ZACHARIE	ALCL	18/11/2011	168	GAUCHER	AIL
<b>RÉSERVISTES - NON CONVOQUÉS</b>						
<b>BERENGER</b>	<b>BASTIEN</b>	DEVILLE MAROMME	29/05/2012	165	DROITIER	AIL
CLAYTON	ANDREW	ROUEN	27/06/2012	156	DROITIER	AR/DC
GAIGNE	NATHAN	GOURNAY	23/04/2012	175	DROITIER	AR
ZENGLI	NOHAM	OISSEL	15/11/2012	152	GAUCHER	AIL
<b>BLESSÉ - NON CONVOQUÉS</b>						
DESANGLOIS	ANTOINE	BIHOREL	22/06/2012	173	DROITIER	<b>GB</b>

## PROGRAMME DE NOS RENCONTRES - ICTN

### SAMEDI

15h00 - SEINE MARITIME vs MEURTHE ET MOSELLE

17h00 - SEINE MARITIME vs REGROUPEMENT HAUTS DE FRANCE

### DIMANCHE

11h00 - SEINE MARITIME vs YVELINES

+ 1 Match l'après-midi en fonction du Classement dans la Poule

Intercomités masculins – Samedi 04 et dimanche 05 Avril 2026  
Bully-les-Mines

**LA COMPETITION :**

Programme de la compétition :

POULE 1		POULE 2	
A1	REGROUPEMENT HDF	A2	VAL DE MARNE
B1	YVELINES	B2	SOMME
C1	SEINE MARITIME	C2	BAS RHIN
D1	MEURTHE ET MOSELLE	D2	REGROUPEMENT GRAND EST

N° match	Horaires		Equipe A		Equipe B
<b>Samedi après-midi</b>					
Match 1 Poule 1	13h	A1	REGROUPEMENT HDF	B1	YVELINES
Match 1 Poule 2	14h	A2	VAL DE MARNE	B2	SOMME
Match 2 Poule 1	15h	C1	SEINE MARITIME	D1	MEURTHE ET MOSELLE
Match 2 Poule 2	16h	C2	BAS RHIN	D2	REGROUPEMENT GRAND EST
Match 3 Poule 1	17h	A1	REGROUPEMENT HDF	C1	SEINE MARITIME
Match 3 Poule 2	18h	A2	VAL DE MARNE	C2	BAS RHIN
Match 4 Poule 1	19h	B1	YVELINES	D1	MEURTHE ET MOSELLE
Match 4 Poule 2	20h	B2	SOMME	D2	REGROUPEMENT GRAND EST
<b>Dimanche matin</b>					
Match 5 Poule 1	9h	A1	REGROUPEMENT HDF	D1	MEURTHE ET MOSELLE
Match 5 Poule 2	10h	A2	VAL DE MARNE	D2	REGROUPEMENT GRAND EST
Match 6 Poule 1	11h	B1	YVELINES	C1	SEINE MARITIME
Match 6 Poule 2	12h	B2	SOMME	C2	BAS RHIN
<b>Dimanche après-midi</b>					
Match place 7-8	15h	4ème poule 1		4ème poule 2	
Match place 5-6	16h	3ème poule 1		3ème poule 2	
Match place 3-4	17h	2ème poule 1		2ème poule 2	
Match place 1-2	18h	1er poule 1		1ère poule 2	

Site de compétition :

**Adresse : Complexe Pierre Mauroy (Rue Jesse Owens – 62120 BULLY-LES-MINES)**



Le complexe est doté de 2 salles communicantes. La salle principale sera utilisée pour tous les matchs de la compétition.

10

## Autorisation Parentale

**A remettre sur place au responsable si les parents ne restent pas et nous laissent leur enfant**

Je soussigné(e) Monsieur, Madame <sup>(2)</sup> <sup>(1)</sup> : .....

Père, Mère, Représentant légal de <sup>(2)</sup> <sup>(1)</sup> : .....

Licencié(e) au club de .....  Non  
Licencié(e)\*

(\*Pour les non licenciés, il sera établi une licence événementielle)

Autorise mon enfant à participer au stage de la Détection/Sélection de Handball,  
pour les jeunes, organisé par le Comité 76 Handball :

**Date :** .....

**Cadre à remplir**

**Lieu :** .....

<sup>(2)</sup> Autorise les responsables du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale y compris éventuellement l'hospitalisation ;

<sup>(2)</sup> Autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées lors de ce stage ;

<sup>(2)</sup> Autorise mon enfant à venir et/ou à quitter le stage avec :

Monsieur, Madame <sup>(1)</sup> : .....

Mon enfant prend un traitement médical : OUI - NON <sup>(2)</sup>

*L'ordonnance et les médicaments devront être confiés au responsable du stage qui se chargera de faire respecter le traitement*

**Coordonnées des Parents :**  
(Adresses et téléphone)

A,

le,

Signature des parents

Faire précéder de la mention « lu et approuvé »,  
écrit de la main du signataire

<sup>(1)</sup> Préciser NOM et Prénom

<sup>(2)</sup> Rayer les mentions inutiles

**NB : l'autorisation parentale est à remettre au responsable à l'arrivée au regroupement**

**RAPPEL: Chaque enfant doit se munir d'une copie d'ATTESTATION de CARTE VITALE et de MUTUELLE et doit impérativement avoir SON ORDONNANCE avec lui en cas de traitement médical.**

## Autorisation de Prélèvement

En cas de contrôle Anti-dopage sur Sportif Mineur

Je soussigné(e) Monsieur, Madame <sup>(2)</sup> <sup>(1)</sup> : .....

Père, Mère, Représentant légal de <sup>(2)</sup> <sup>(1)</sup> : .....

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de cheveux et/ou d'ongles), effectués dans le cadre de la lutte contre le dopage, sur ce dernier/cette dernière <sup>(2)</sup> ;

**Coordonnées des Parents :**  
(Adresses et téléphone)

A, le,

Pour Faire valoir ce que de droit

Signature :

(1) Préciser NOM et Prénom  
(2) Rayer les mentions inutiles

### RAPPEL

Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu en compétition et hors compétition.

Tout Sportif mineur doit présenter l'autorisation au préleveur agréé en cas de prélèvement sanguin.

L'absence de ce document ne permettra pas la réalisation du contrôle, ce qui pourra entraîner des sanctions de la part de la fédération.

Il est conseillé d'en donner un exemplaire à votre responsable de club, de section sportive, ou de stage départemental ou régional.

Le préleveur agréé est infirmier, médecin ou technicien de laboratoire.